

■ **TECH-MIM S.à r.l.**, à Saignelégier, Fabrication de pièces métalliques et en céramique, Société à responsabilité limitée (FOSC no 239 du 10. 12. 2001, p. 9693). Modification des statuts: 5. 03. 2004, 5. 03. 2004, 5. 03. 2004. Nouvelle raison sociale: **TECH-MIM SA**. Nouvelle nature juridique: Société anonyme. Nouveau capital-actions: CHF 100'000.— [précédemment: CHF 20'000.—], entièrement libéré. Nouvelles actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.—. Nouvelles communications aux actionnaires: par lettre recommandée, télégramme, télex, télécopieur ou E-Mail. Nouvelle restriction à la transmissibilité des actions nominatives: selon statuts. L'associé Vital Valli cède à Precimed S.A., à Orvin, une part sociale de CHF 1'000.—. Sa part sociale est ainsi réduite à CHF 9'000.—. L'associée Jocelyne Erard Valli cède sa part sociale de CHF 10'000.— à Precimed S.A., à Orvin. La part sociale de Precimed S.A., à Orvin est donc de CHF 11'000.—. Le capital social est porté de CHF 20'000.— à CHF 100'000.— par élévation de la part sociale de l'associée Precimed S.A., à Orvin de CHF 11'000.— à CHF 69'000.—, par élévation de la part sociale de Vital Valli de CHF 9'000.— à CHF 30'000.— et par souscription par Sandra Bassin d'une nouvelle part sociale de CHF 1'000.—. La société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme, conformément au bilan de transformation dûment révisé au 01.01.2004. Le capital social, entièrement couvert, est converti en capital-actions. Personne et signature radiée: Erard Valli, Jocelyne, de Montfavergier et Saint-Ursanne, à Glovelier, pour une part sociale de CHF 10'000, associée, sans droit de signature. Inscription ou modification de personnes: Ayliffe, John, de Grande-Bretagne, à Lignièrès, président, avec signature collective à deux; Valli, Vital, de Saint-Ursanne, à Glovelier, vice-président, avec signature collective à deux [précédemment: pour une part sociale de CHF 10'000, associé et gérant, avec signature individuelle]; Léchet, André, de Orvin, à Orvin, membre, avec signature collective à deux.

Journal no 251 du 17.03.2004
(02181126 / CH-670.4.002.368-3)